

Ancienne Château-Gontier

Règlement du tournoi Samedi 23 juin 2018 38ème TOURNOI RÉGIONAL DES JEUNES U7, U9, U11, U13 et U15:

L'Ancienne de Château-Gontier organise son tournoi régional des jeunes, le samedi 23 juin 2018 de 09h00 à 19h00 au Stade du Pavé, route de Laval.

Article 1:

Tous les joueurs doivent être licenciés à la F.F.F. le jour du tournoi. La composition de l'équipe sera dûment remplie par un dirigeant, unique responsable, et elle sera valable pour toute la durée du tournoi.

Article 2 : Durée des matches et nombre de joueurs

Phases éliminatoires et phases finales :

U7:	1 x 8'	5 sur le terrain + 2 remplaçants
U9 :	1 x 10'	5 sur le terrain + 2 remplaçants
U11:	1 x 12'	8 sur le terrain + 2 remplaçants
U13:	1 x 12'	8 sur le terrain + 2 remplaçants
U15:	1 x 12'	7 sur le terrain + 2 remplacants

Le tournoi prévoit de récompenser le nombre de joueurs indiqués ci-dessus, mais il vous est autorisé de venir avec un, voir deux joueurs supplémentaires.

La durée des matches pourra être modifiée par le comité organisateur durant le tournoi.

Article 3: Classements.

La répartition des points sera la suivante :

- 3 points pour une victoire à la fin du temps réglementaire.
- 1 point pour un match nul
- **0 point** pour une défaite ou pour l'équipe en retard pour son match (retard + 5')

Pour départager les équipes en vue d'une qualification, interviendront dans l'ordre :

- 1. Le goal average particulier
- 2. Le goal average général
- 3. La meilleure attaque
- 4. La meilleure défense
- 5. Des tirs aux buts pour 5 joueurs de champ

Pour départager les équipes entre les poules

- 1. le nombre de points
- 2. la meilleure attaque
- 3. le goal average général
- 4. la meilleure défense

Article 4:

L'arbitre central sera assuré par le club organisateur. Toutefois, chaque club devra fournir un arbitre assistant (juge de touche).

U7: règlement du foot à 5. Les touches seront au pied.

U9: règlement du foot d'animation. Les touches se feront au pied.

Le gardien pourra prendre n'importe quel ballon à la main dans la zone de 13mètres devant son but. (Les passes en retrait d'un coéquipier sont autorisés).

Les remplacements peuvent intervenir à tout moment après accord de l'arbitre.

Tout joueur exclu au cours d'un match ne pourra pas être remplacé pendant la durée de celui-ci, mais pourra participer à la suite du tournoi (sauf décision du comité organisateur suivant la gravité de la faute).

S'agissant de football d'animation, l'arbitrage sera avant tout éducatif.

U11, U13 et U15: règlement du foot à 8.

- * Le dégagement de volée et de ½ volée du gardien sont interdits.
- * Les remplacements peuvent intervenir à tout moment après accord de l'arbitre.
- * Tout joueur exclu au cours d'un match ne pourra pas être remplacé pendant la durée de celui-ci, mais pourra participer à la suite du tournoi (sauf décision du comité organisateur suivant la gravité de la faute).
- * Tous les coup-francs sont directs, à l'exception de la passe en retrait au gardien, qui donnera lieu à un coup franc indirect.
- * Le hors jeu se joue en u11 à partir des 13m, en u13 et u15 à partir de la moitié de terrain. Chaque équipe fournira un arbitre de touche (joueur remplaçant ou dirigeant).
 - * L'arbitrage sera avant tout éducatif.

Article 5:

L'Ancienne de Château-Gontier décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou autre incident durant le tournoi.

Article 6:

Chaque équipe prend connaissance du règlement à l'inscription et en accepte les conditions. Tout litige survenant au cours du tournoi et non prévu au présent règlement sera tranché par le comité organisateur.

Article 7:

Un gardien peut jouer dans 2 équipes, mais sans report de match.

Article 8:

Tirs au but : 5 joueurs par équipes.

Article 9:

Les équipes doivent se présenter 5 minutes avant le match auprès du responsable de terrain ; le match sera compter perdu (0 point) pour l'équipe en retard pour son match (retard + 2').

Le Comité Organisateur.